

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 55 (1975)
Heft: 4

Artikel: Extraits de l'allocution présidentielle de Monsieur E. Junod à la 105 Assemblée des délégués de l'Union suisse du commerce et de l'industrie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886816>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Extraits de l'allocution présidentielle de Monsieur E. Junod à la 105^e Assemblée des délégués de l'Union suisse du Commerce et de l'Industrie

Qu'elle ait nom récession, dépression ou stagflation, qu'elle accuse même les traits de la crise, un fait, en tout cas, est certain : la situation économique générale s'est sensiblement détériorée. Que ce revirement ait ébranlé l'optimisme qu'avait engendré une croissance ininterrompue depuis vingt-cinq ans n'a guère de quoi surprendre. Ce qui laisse songeur, toutefois, c'est l'amplitude des oscillations du pendule qui traduisent les sautes d'humeur de l'opinion.

Pour prendre une autre image qui fait appel à nos souvenirs d'enfance, ce revirement et les réactions qu'il provoque fait un peu penser au coup de bâton frappé dans une fourmilière et à l'affolement qu'il suscite chez ces insectes industriels dont la société, hautement organisée, est brusquement molestée par le geste inconsidéré d'un gosse qui, voulant s'affirmer, devient inconsciemment brutal. Nous savons tous qu'après quelques jours de travail acharné, les fourmis ont réparé le mal et peuvent à nouveau remplir les tâches que leur assigne la nature.

Nous avons, me semble-t-il, tout à gagner à nous inspirer de l'exemple que nous donnent les fourmis.

Nous accusons d'ailleurs, pris en tant qu'individus, des traits de caractère communs au leur. Tout le monde, ou presque, s'accorde aujourd'hui à reconnaître que la récession a influé sur le comportement de chacun : l'ardeur au travail augmente de nouveau, l'absentéisme diminue, le rendement de l'activité individuelle croît. Les consommateurs deviennent plus critiques et restreignent leurs dépenses, l'épargne est de nouveau à l'honneur. En un mot comme en cent, l'homme face à des difficultés matérielles retrouve les réflexes immémoriaux que sont la nécessité d'assurer sa subsistance et celle des siens coûte que coûte, au risque de devoir se restreindre, et de constituer des réserves pour le cas où la situation empirerait encore. Ces réflexes conduisent à une appréciation différente de la valeur attribuée, jusqu'ici, aux biens matériels. La néces-

sité de survivre incite à plus de modestie, tant en ce qui concerne la satisfaction de ses besoins propres que celle des prétentions qui, ces dernières années, ont été élevées, de toutes parts, à l'égard de la collectivité et, par voie de conséquence, de l'économie en général.

Il n'est que d'évoquer le temps, pas bien lointain, où s'affrontaient les vues de ceux qui voudraient que la Société prit soin d'eux, du berceau à la tombe, et de ceux qui mettaient en garde contre cette abdication de la responsabilité et de l'effort personnels.

Il serait toutefois vain de ranimer aujourd'hui des controverses qui, si elles ont momentanément perdu de leur acuité, n'existent pas moins encore en puissance, alors que notre principal souci consiste à traverser l'orage en évitant que la foudre ne nous frappe.

La récession que nous traversons requiert l'engagement personnel de chacun. Nous devons nous atteler à la tâche qui consiste à maîtriser la crise en faisant appel à notre énergie, elle-même forte de la conviction que ce combat est notre affaire et nous concerne au premier chef.

Certes, nous ne saurions ignorer les réalités. L'une d'elles, notamment, joue un rôle prépondérant dans l'appréciation que nous devons faire de la situation : il s'agit de la place de plus en plus importante que l'Etat et ses institutions occupent dans l'économie. Tout à la fois employeurs, entrepreneurs, constructeurs, transporteurs, fournisseurs d'énergie, garants de notre sécurité militaire, et de celle de nos vieux jours, garants aussi de notre santé — et j'en passe — les Pouvoirs publics sont intimement liés à notre vie de tous les jours et leurs actions conditionnent dans une très large mesure celles des entreprises privées. Les débordements de la conjoncture que nous avons connus, il y a peu de temps encore, et les désordres monétaires ont de surcroit renforcé le pouvoir de l'Etat qui, par ses interventions en tant que garant, cette fois, d'un ordre économique menacé, se trouve aujourd'hui, dans la situation ambiguë de juge et partie.

Dans le désarroi, l'homme aux prises avec les difficultés, cherche en général le secours dans la protection des « Pouvoirs » dont il attend qu'ils l'aident à se tirer d'affaire. La preuve nous en a été apportée à réitérées reprises, ces derniers temps. Il n'est que de se référer aux lamentations de certains milieux patronaux qui, confrontés à une baisse de leur chiffre d'affaires, appelaient de leurs vœux une intervention de la Confédération — jamais bien définie, au demeurant — dans l'espoir, apparemment, que ce Deus ex machina providentiel réglerait pour eux les difficultés qu'ils connaissent.

Il faut, tout compte fait, savoir ce que l'on veut : il n'y a pas si longtemps l'Etat était encore la cible privilégiée des flèches de la critique patronale : c'était lui qui, par ses interventions, faussait les mécanismes du marché, empêchait les entreprises d'en exploiter le potentiel au maximum — en un mot, freinait le développement d'affaires qui ne demandaient qu'à prospérer.

Aujourd'hui, la récession ayant interrompu, brusquement il est vrai, une croissance à laquelle on avait pris goût, c'est maintenant à ces mêmes Pouvoirs publics qu'on voudrait s'en remettre du soin de rétablir une situation favorable à un essor renouvelé des affaires.

Il est avéré que depuis plus de douze ans la Suisse connaît une surexpansion économique, qui n'a point été avare de problèmes. Il est de notoriété publique qu'un retour à des conditions plus normales est non seulement souhaitable mais nécessaire. La récession que nous connaissons aujourd'hui porte, peut-être, en germe un tassement de la courbe conjoncturelle plus accusé qu'on ne le désirerait. Jusqu'ici, toutefois, envisagée à l'échelle macroéconomique, elle a été sévère pour plusieurs, sans doute, mais n'a pas atteint l'acuité de celle dont souffrent d'autres pays. Elle a frappé certains plus que d'autres ; il y a eu des victimes dans les entreprises. Mais c'est là la loi du marché qui régit notre système : l'accepter et s'y soumettre dans les jours fastes suppose aussi de se plier à ses rigueurs quand ils tournent à l'aigre.

A y regarder de plus près, on constate d'ailleurs que le Conseil fédéral, appuyé par les Chambres, n'a pas hésité à prendre des mesures conjoncturelles destinées à combattre le fléchissement de l'emploi et des revenus. Elles devraient prévenir que, sous l'effet de la dépression, l'industrie du bâtiment ne réduisit ses capacités au-delà de ce qui est nécessaire pour répondre, à l'avenir, à la demande normale du marché. On note du reste déjà une certaine reprise des crédits de construction. La Banque nationale suisse, pour sa part, en consentant des conditions favorables pour le réescompte des traites, gageant les crédits de trésorerie octroyés par les banques aux entreprises en mal de liquidités a, également, fait preuve de compréhension pour les besoins de l'industrie.

Si l'on ajoute à cela l'amélioration apportée aux conditions de la garantie contre les risques à l'exportation, tant en ce qui concerne l'élévation du taux de couverture de ceux-ci que la réduction des délais à partir desquels le risque de change est garanti, singulièrement en faveur des biens de consommation, force est de reconnaître que nos autorités ont, dans la mesure où leurs moyens limités de par la volonté du peuple le leur permettait, tenté de contrecarrer les effets nocifs de la récession.

Mais, au gré de nombreuses entreprises, ces mesures sont encore insuffisantes. La Confédération devrait, à leur avis, faire preuve de plus de largesse et leur prêter main forte, davantage encore, pour leur permettre de surmonter la dépression. Ces appels à l'aide, bien que compréhensibles, soulèvent une question de principe. Demander le secours de l'Etat, en un temps où l'économie nationale, touchée certes, plus, sans doute, qu'on ne s'y attendait, mais non point acculée dans ses derniers retranchements, apparaît, à nos yeux, prématuré, pour ne pas dire inopportun.

Les entreprises suisses, ne l'oubliions pas, ont connu une prospérité sans précédent pendant de nombreuses années. Bien gérées, elles ont, sans aucun doute, pu constituer des réserves qui, si elles ne s'expriment pas en termes de liquidités, ont néanmoins consolidé leur position et, partant, leur permettent de recourir, pour un temps, au crédit. Celles qui, telles la cigale de la fable, « ont chanté tout l'été », ont eu tort.

D'ailleurs, en admettant même — ce que nous ne saurons recommander — que l'Etat fût prêt à accorder une aide, sous forme, par exemple, d'une garantie donnée à des crédits en faveur d'entreprises en difficulté, cela n'irait pas sans que celles-ci fussent tenues de payer quelque chose pour en bénéficier ; le gain fait sous forme de conditions d'intérêt meilleures serait, probablement, absorbé par la prime à verser.

Et puis, qui recourt à l'aide de l'Etat doit attendre que celui-ci, en contrepartie, prenne une influence plus grande sur la marche de l'économie. Cette aide, au surplus, reviendrait à maintenir des structures que la récession fait apparaître comme non viables, et perpétuerait ainsi des situations qui affaiblissent notre compétitivité internationale.

Le fait, enfin, pour l'Etat, de devoir, le cas échéant, exécuter sa garantie, au moyen de fonds publics, supposerait une socialisation de pertes privées qui serait politiquement injustifiable à l'heure qu'il est et serait, en tout cas, hautement préjudiciable à la liberté d'entreprise.

Soyons clair : il n'est pas question de pratiquer une politique de la main tendue.

Noblesse oblige : qui entend rester libre doit en payer le prix.

Il y a quelques semaines, M. Giscard d'Estaing a donné à la finalité des mesures que son Gouvernement envisage une définition qui incite à la réflexion. Pour lui, il ne s'agit pas, aujourd'hui, de relancer l'économie dans le dessein de revenir au statu quo ante d'une croissance qui excède les forces du pays, mais bien plutôt d'assurer le soutien de l'activité économique. La distinction est d'importance.

Elle vaut aussi pour la Suisse.

Le changement de cap, dont a également parlé M. Giscard d'Estaing, est chez nous d'autant plus indiqué que les conditions dans lesquelles nous allons vivre dans les prochaines années se sont sensiblement modifiées par rapport au passé. Nous allons au devant d'une époque qui sera, semble-t-il, caractérisée par une évolution démographique en perte de vitesse, une baisse concomitante du taux de croissance de la productivité, un environnement politique, économique et monétaire instable, une

augmentation des coûts sociaux, un besoin accru d'investissements tant publics que privés.

Dans bon nombre de pays, aujourd'hui, outre l'augmentation des coûts des matières premières, l'endettement considérable des entreprises, conséquence de l'inflation qui gonfle les dépenses et crée des profits comptables, mais qui sont en fait fictifs — est, sans doute, pour une part non négligeable responsable de la récession dont nous ressentons les effets. L'inflation est en ce sens une escroquerie qu'elle entretient l'illusion d'une rentabilité qui, en termes réels, se traduit souvent en perte.

Pour prévenir une évolution semblable en Suisse — où nous n'en sommes probablement pas encore là — il faut en priorité poursuivre la lutte contre l'inflation par un contrôle sévère du volume de la masse monétaire. Un retour à la stabilité intérieure, où l'évolution des prix et des salaires est le reflet de celle de la productivité de l'économie, recréera la confiance nécessaire à la reprise des affaires et améliorera la position concurrentielle de la Suisse. Ce retour est toutefois fonction, aussi, de la situation internationale dont les incertitudes ne doivent cependant pas nous servir d'alibi pour ne pas mettre de l'ordre dans notre propre maison.

Pour le moment, non contents de tenir sous les coups de l'orage, beaucoup d'entrepreneurs désireux de vivre au-delà, font petites voiles, pour ménager des réserves qui doivent assurer l'avenir de leur entreprise à plus longue échéance. Bien que cette attitude suscite la critique, à tout le moins déclamatoire, de certains milieux, elle est la seule qui permette de préserver les forces vives dont les entrepreneurs auront besoin pour assurer du travail au-delà des temps difficiles que nous traversons. Il faut d'ailleurs rendre justice aux travailleurs qui, au niveau de l'entreprise, ont dans la majorité des cas montré pour cette attitude une compréhension qui les honore.

Que, dans ces conditions, la reprise des investissements dont on attend qu'ils redonnent de l'élan à l'économie, se fasse attendre n'a pas de quoi surprendre : la consommation stagne, les capacités de production ne sont utilisées que partiellement, la demande étrangère diminue ; ce sont là autant de facteurs qui incitent à la réserve.

Pour répondre aux besoins du marché — exigeant et fortement disputé — une adaptation constante de l'offre des produits à la demande est indispensable ; pour la Suisse, c'est dans la spécialisation que résident les meilleures chances de s'affirmer face à la concurrence étrangère. Elle doit s'appuyer sur la recherche et le développement qui sont nécessaires pour gagner la course de la technologie dont l'impulsion, bien qu'un peu freinée par la récession, reste néanmoins un des facteurs déterminants de la capacité de concurrence.

Ces contraintes obligent, aujourd'hui déjà, à des modifications structurelles dans certaines branches ; vouloir en repousser l'échéance davantage, en relançant une prospérité inflationniste factice, risquerait d'aggraver la situation d'un plus grand nombre, encore, d'entreprises. Mieux vaut donc faire face au problème maintenant. C'est en ce sens une période relativement favorable que l'offre de main-d'œuvre nouvelle étant réduite dans les

années qui viennent, le chômage structurel qu'on ne saurait exclure devrait rester dans des limites modestes.

Il serait malséant de passer sous silence, ici, les soucis, voire les épreuves individuels qui en pourraient résulter. Il nous appartiendra de les alléger dans la mesure du possible par le truchement de la solidarité sociale qui s'exprime dans l'assurance chômage à laquelle tous nous devrons contribuer. La mobilité tant intellectuelle que physique qui sera demandée aux travailleurs soulèvera elle aussi des problèmes. Si chacun y met du sien, nous en viendrons à bout.

Si on peut reconnaître à la récession un mérite, c'est celui de nous avoir démontré les limites du possible. Combien de fois n'a-t-on répété que nous ne pouvons attendre de l'économie plus que ce que nous aurons, d'abord, créé par notre travail. D'avoir, par légèreté, faiblesse ou présomption, cru pouvoir bafouer ce principe, nous a valu une inflation débridée qui devait, irrémédiablement, tôt ou tard, exiger son tribut. L'heure est venue de le payer, et son prix définitif n'est pas encore fixé.

Il nous appartient, aujourd'hui, d'agir de telle sorte qu'il soit le plus faible possible.

La première chose à faire consiste à accepter de réduire nos exigences à un niveau tel que la productivité de l'économie nationale, elle-même adaptée aux moyens humains et financiers dont nous disposons, puisse les satisfaire. La baisse de la consommation non essentielle qu'on observe aujourd'hui — reflet à tout le moins partiel d'une certaine satiété — est en soi un réflexe très sain, nonobstant les difficultés qu'elle cause aux producteurs.

La surexpansion économique appartient au passé et un retour à une vitesse de croisière mieux adaptée aux possibilités réelles de l'économie est inéluctable. Nous savons que la croissance économique sera sensiblement plus faible que par le passé et nombreux sont ceux qui s'en félicitent. Espérons qu'ils réalisent du même coup que cela implique des solutions plus modestes aussi à tous ces problèmes, que celles qu'il se sont sans doute imaginées.

Si les cercles de l'industrie et du commerce, au nom de la liberté d'entreprise, sans laquelle il n'y a pas de salut dans une économie de marché, entendent se tirer d'affaire, par eux-mêmes, sans recourir à l'aide de l'Etat, ils s'estiment toutefois autorisés à exprimer quelques vœux à l'intention des Pouvoirs publics et de la collectivité.

A l'adresse des premiers, qu'il soit permis de souligner l'impérieuse nécessité de résister à la tentation de toujours accroître les tâches de l'Etat. Cela peut paraître, à première vue, un vœu pie, ces tâches lui étant, en principe, imposées par la volonté du peuple. Mais il est toujours possible, sinon de s'opposer à elle, à tout le moins d'y offrir une certaine résistance. Elle se justifie, notamment, chaque fois que la satisfaction des appétits sociaux entraîne des investissements dont l'improductivité obère l'économie au delà de ce qu'elle peut supporter. Or, en période de prospérité, cette résistance a trop souvent fait défaut.

Cette mise en garde n'est pas nouvelle.

De n'en avoir pas suffisamment tenu compte a conféré aux Pouvoirs publics une influence telle dans l'économie nationale que dès que celle-ci accuse des signes de fai-

blesse la propension à la facilité — qui est en chacun de nous — conduit à s'en remettre à ces Pouvoirs du soin de « remettre la machine en marche ». La thèse généralement admise aujourd'hui, d'après laquelle seules des mesures globales ont quelque chance d'infléchir le cours de l'économie, pousse à une centralisation accrue et fait violence au principe libéral de la décentralisation du pouvoir de décision. Les fortunes changeantes de la conjoncture exigent néanmoins que l'Etat, responsable du maintien de la stabilité, intervienne à point nommé dans les secteurs dits classiques de la monnaie et du crédit, des finances publiques et des relations extérieures, sans pour autant faire litière des principes du système de l'économie de marché. Nous nous sommes inclinés devant cette évidence en soutenant l'article conjoncturel. Mais qu'on ne voie pas là un blanc-seing de notre part donné à une politique de centralisation.

Nous avons le bonheur en Suisse de vivre sous un régime fédéraliste où l'autonomie cantonale, en de nombreuses matières, devrait, en principe, faire contrepoids aux tendances centripètes qui sont inhérentes à une politique économique qui se veut moderne et efficace.

Il est regrettable que, cédant eux aussi à la facilité, les cantons aient abdiqué une bonne part de leur autonomie financière en faveur de la Confédération qui les récompense par le retransfert d'une part du produit des impôts qu'ils auraient dû prélever eux-mêmes.

C'est pourquoi nous saluons avec faveur le projet de l'impôt sur la valeur ajoutée, à condition toutefois qu'il n'en soit pas pris prétexte pour augmenter encore le taux de l'impôt de Défense Nationale. Il devrait bien plutôt être réduit pour ménager la substance de laquelle vivent les finances cantonales. Ces considérations nous conduisent au surplus à refuser catégoriquement un impôt sur la richesse qui ne ferait qu'augmenter la dépendance des cantons à l'égard de la Confédération.

Les tâches de celle-ci, en tant que dispensatrice de biens sociaux, ne peuvent et ne doivent être financées que par un sacrifice correspondant de la totalité de ceux qui en bénéficient. L'accueil maussade qu'ils ont réservé à l'invitation qui leur était faite de payer leur écot, aux fins de régler la facture de ce qu'ils avaient cru pouvoir s'offrir, est un avertissement beaucoup plus efficace que les plus beaux discours.

On y peut lire une méfiance instinctive à l'égard d'une centralisation exagérée du pouvoir qui mène irrémédiablement à la mainmise de la technocratie, cet anonymat qui fait fi des intérêts personnel de l'individu au profit d'une soi-disant efficacité qui n'est, à vrai dire, qu'un prétexte à la dictature de la collectivité.

Je ne doute pas que le Conseil fédéral répugne à cette évolution. Elle est toutefois irréversible si nous ne sommes pas prêts à reprendre, à notre propre compte, un certain nombre de charges dont nous nous sommes trop facilement délestés en les faisant porter à la communauté. La stabilité à laquelle nous devons tendre devrait encourager une renaissance du sens de la responsabilité individuelle.

Au demeurant, pour précaire que soit l'état des finances publiques, il a, à tout le moins, cela de bon qu'il oblige à une gestion prudente et contribue à accréditer l'idée

que tout ce qui serait souhaitable n'est pas nécessairement indispensable. Un retour aux qualités de la vie, auquel aspire notre société dite de consommation, n'implique pas forcément que l'Etat doive assumer la responsabilité de notre bonheur. C'est bien plutôt l'affaire de chacun.

S'il est vrai que la productivité du capital a diminué de moitié, depuis dix ans, aux termes d'une étude américaine, cela suppose qu'il faudra désormais travailler deux fois plus pour obtenir la même valeur.

Il nous faudra, aussi, une bonne dose de créativité et d'imagination pour développer de nouvelles méthodes de travail, de nouveaux procédés, de nouveaux produits afin d'augmenter la productivité de l'économie.

Créativité, imagination, esprit d'invention exigent une liberté et une disponibilité d'esprit aussi larges que possible permettant de s'adapter rapidement à l'évolution du marché.

Or, dans notre société de plus en plus compliquée et organisée, le champ libre laissé à cette disponibilité d'esprit s'amenuise, de jour en jour, comme une peau de chagrin. Nous possédons une Administration remarquable, efficace, soucieuse du bien public, consciente et de haute tenue morale. Qui plus est, elle est travailleuse : à preuve les centaines, voire les milliers d'ordonnances et de règlements de toutes sortes qui sortent des presses fédérales, et dictent tant aux particuliers qu'aux entreprises leur comportement dans les domaines les plus variés.

Si les grandes sociétés industrielles et financières, qui disposent d'un personnel important, peuvent, à la rigueur, se tenir informées de cette pléthora de règlements, la tâche devient trop lourde et trop coûteuse pour les petites et moyennes entreprises. Elle est, au surplus, improductive la plupart du temps. La conduite des affaires, compliquée déjà par l'instabilité de l'économie internationale, devient un casse-tête quand il faut encore trouver le fil d'Ariane qui permette de s'orienter dans ce dédale foisonnant de lois et d'ordonnances : c'est un exercice qui requiert pratiquement l'engagement total des chefs d'entreprise qui sont tout à la fois, dans leur maison, chef de production, chef des finances et des ventes, chef des relations commerciales et doivent de surcroît, fût-ce à la table de dessin, dans un atelier, un laboratoire ou un bureau, créer des produits nouveaux, améliorer des procédés de fabrication, imaginer de nouvelles approches de marketing, etc...

Aujourd'hui déjà, nous courons le danger que, surchargés de besognes improductives — dont un examen approfondi montrerait, sans doute, que nombreuses sont superflues — les chefs de petites et moyennes entreprises n'aient bientôt plus de temps à consacrer à la création. Or, c'est de créateurs que nous avons, aujourd'hui, le plus besoin. C'est à eux que la Suisse devra de rester concurrentielle.

Les Pouvoirs publics et l'Administration, tout comme nous tous, doivent réduire leurs ambitions. Nous leur demandons instamment de renoncer à l'idée que tout est possible. Le perfectionnisme administratif qui conduit à « tout vouloir régler d'une manière telle que le coût de l'exécution des prescriptions n'est parfois plus à la me-

sure des objectifs à atteindre » — pour reprendre les termes d'un récent rapport de la Délégation des finances des Chambres fédérales — n'est aujourd'hui plus de saison. L'heure de « l'imagination créatrice » (dito) axée sur la recherche de la simplicité a sonné.

La Suisse a connu dans le passé des temps difficiles : beaucoup plus, même, que ceux que nous traversons actuellement. Elle y a fait face avec résolution et courage.

Nous pouvons, aujourd'hui, en faire autant.

Cela suppose que, acceptant les faits pour ce qu'ils sont, nous abandonnions l'idée d'un retour à la croissance débridée que notre économie a connue ces dernières années.

Nous devons poursuivre la lutte contre l'inflation — qui n'est pas encore gagnée — pour d'une part rétablir la confiance dans le pouvoir d'achat de la monnaie et, ce faisant, créer les conditions propres à une reprise de l'activité économique et, d'autre part, augmenter notre compétitivité.

Nul ne sait de quoi demain sera fait.

L'imagination et la créativité qui nous ont permis de conquérir une position enviable sur les marchés mondiaux sont plus nécessaires que jamais pour nous permettre de nous adapter sans cesse aux conditions changeantes et aux sautes d'humeur souvent imprévisibles d'une écono-

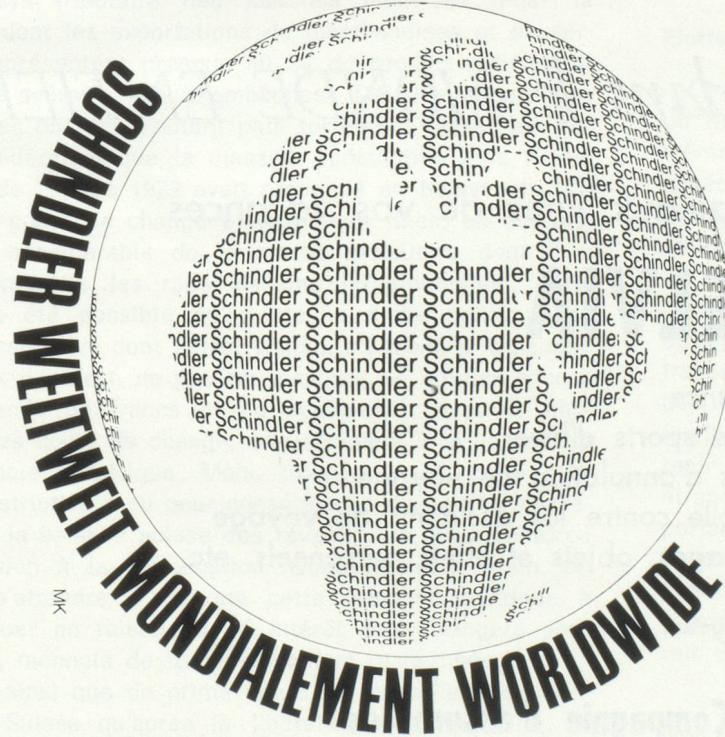
mie dont nous ne sommes pas seuls à déterminer le cours, loin de là. Il faudra du courage pour savoir renoncer à des activités que les circonstances ne justifient plus, et de la foi pour se lancer dans de nouvelles entreprises.

Le maintien de l'activité économique et le soin de se préparer pour l'avenir relèvent de la responsabilité des chefs d'entreprise et exigent de leur part un effort dont ils ne peuvent se décharger sur les Pouvoirs publics : la survie de l'entreprise privée est à ce prix.

Les nuages qui limitent l'horizon ne se dissiperont pas de sitôt. Il nous faudra donc de la persévérance et une bonne dose de moral pour pouvoir tenir.

La cohésion au sein de la collectivité sera, sans doute, mise à l'épreuve, et elle ne pourra être sauvegardée que si tous nous sommes prêts à faire les sacrifices nécessaires pour garantir une existence décente à ceux qui, étant momentanément privés de leur gagne-pain sans qu'il y aille de leur faute, ne peuvent plus l'assurer par eux-mêmes. La sauvegarde de leur bien-être doit prendre le pas sur le mieux-être de tous.

Primum vivere aujourd'hui n'implique donc pas, tant s'en faut, la satisfaction de tous les désirs que nous pourrions avoir : c'est, bien au contraire, un défi lancé à la force morale et au caractère d'un chacun. Je ne sache pas que les Suisses en aient manqué, jusqu'ici.



Schindler

...une position
incontestée dans le domaine
du transport vertical

RCS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU GROUPE SCHINDLER
1, RUE DEWOITINE 78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY - TÉL.(1)946 96 75